



---

## **CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA** **Mercredi, 24 janvier 2024**

### **Intervenants :**

- Souleymane THIOUNE, Directeur de cabinet par intérim de la MINUSCA
- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Lt-Colonel Bertrand DAKISSAGA, porte-parole de la Force
- Adjudant Balkissa YAYE-GOUMEYE, porte-parole de la Police

### **DIRECTEUR DE CABINET PAR INTERIM DE LA MINUSCA**

Mesdames, messieurs les journalistes bonjour.

Je voudrais commencer par vous présenter, au nom de la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine (RCA) et de la MINUSCA, nos meilleurs vœux pour un partenariat beaucoup accru en 2024.

Je voudrais rappeler aussi l'entrée en vigueur il y a un peu plus de deux mois du nouveau mandat de la MINUSCA après l'adoption, le 15 novembre 2023, de la résolution 2709 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Il faut noter que tout en exécutant ses tâches, en particulier la protection des civils comme en témoigne le déploiement des casques bleus à Nzakoundou, préfecture de Lim-Pendé, en décembre dernier, la MINUSCA a entamé une vaste campagne d'information sur le nouveau mandat, notamment à l'intention des institutions centrafricaines.

La campagne d'information a démarré le 8 décembre 2024 à l'occasion d'un séminaire organisé conjointement avec le Gouvernement, co-présidé par la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, et le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Félix Moloua, et réunissant des membres de l'Exécutif centrafricain, des partenaires de mise en œuvre et l'équipe pays des Nations Unies.

Depuis le jeudi 18 janvier 2024, des séminaires sont organisés dans les différentes préfectures en présence des préfets, des sous-préfets, des maires, la société civile, les organisations de femmes, les plateformes religieuses, les jeunes ainsi que les commandements des Forces armées centrafricaines (FACA) et les Forces de sécurité intérieure (FSI) et les agences des Nations Unies.

Cette campagne d'information et d'échanges est organisée par les bureaux de terrain de la MINUSCA conjointement avec les autorités préfectorales et a déjà été menée à Bambari, Alindao, Nola, Paoua et Bossangoa. Ajouter que des séminaires ont lieu ce mercredi à Birao, Ndélé et Obo Birao, en attendant d'autres villes comme Bouar, Berberati, Kaga-Bandoro et Bangassou, entre autres.

L'objectif de la campagne d'information est d'écouter et échanger avec les autorités préfectorales, la société civile et les institutions étatiques représentées sur le précédent et le nouveau mandat, pour une bonne compréhension, une appropriation effective ainsi que le renforcement du partenariat avec la MINUSCA dans les préfectures.

L'organisation des séminaires dans les régions s'explique par le fait qu'elles abritent la plupart des activités menées par la MINUSCA dans le cadre de son mandat, particulièrement en matière de protection des populations civiles, de l'extension de l'autorité de l'Etat ou du DDR.

A cet effet, je tiens à rappeler l'importance des sept bureaux régionaux de la MINUSCA dans les régions de l'Equateur, Yade, Plateaux, Kaga, Haut Oubangui, Bas Oubangui et Fertit, conformément à la division administrative de la RCA, dans l'exécution du mandat de la MINUSCA.

Mon intervention abordera dans un premier temps certaines réalisations du mandat antérieur et ensuite les différentes tâches du mandat contenu dans la résolution 2709.

Concernant le bilan, voici quelques acquis obtenus notamment à travers le partenariat avec le Gouvernement centrafricain et la concertation avec l'équipe pays des Nations Unies en RCA.

## **Tâches prioritaires**

### Protection des civils

- Posture proactive et préventive de la Force.
- Multiplication des patrouilles (de 13/mois en janvier 2023 à 250/mois en juin 2023).
- Opérations de déminage, notamment avec UNMAS.

### Extension de l'autorité de l'Etat

- Co-planification et co-déploiement avec les FACA et FSI.
- Opérations conjointes avec les FACA (Sam-Ouandja et Mboki).
- 90 projets mis en œuvre par les unités militaires pour la réparation de pistes, ponts, forages et pistes d'atterrissage.
- Financement de 88 projets à impact rapide à hauteur de 1.785.000.000 de francs CFA (trois millions de dollars) dans les préfectures pour la restauration de l'autorité de l'Etat ainsi que la protection des communautés et l'appui à la réintégration et l'autonomisation socio-économique.
- 57 ponts et 2 bacs construits ou réparés dans le cadre des projets à impact rapide.

### Aide à l'acheminement de l'aide humanitaire

- Réponse intégrée à la crise humanitaire.
- Livraisons aériennes exceptionnelles avec les agences des Nations Unies.

### Processus politique et de paix

- Revue stratégique.
- Appropriation nationale du processus mutualisé APPR/Feuille de route de Luanda.
- Décentralisation du processus avec la revitalisation des comités de mise en oeuvre préfectoraux de l'Accord de paix (CMOP).

### Elections locales

- Signature d'un Plan intégré de sécurisation des élections (PISE) rénové, en réponse aux défis sécuritaires.
- Soutien à l'ANE pour la relance des préparatifs des élections locales.
- Appui à la révision du code électoral.
- Soutien à la sensibilisation des populations des 20 préfectures sur les enjeux des élections locales.

### **Autres tâches**

#### DDR

- 4408 ex-combattants désarmés et démobilisés entre 2018-23, dont 280 femmes.
- 4321 bénéficiaires du programme de réduction de la violence communautaire dont 2118 femmes.
- Appui au rapatriement volontaire des ex-combattants de la LRA vers l'Ouganda.

#### RSS

- Appui aux ministères de la défense et de la justice pour la construction et l'opérationnalisation du 1<sup>er</sup> tribunal militaire de Bangui.
- 22 bâtiments construits, réhabilités et/ou équipés en appui aux FSI.

#### Droits de l'homme

- Soutien aux consultations inclusives et adoption de la première politique nationale des droits de l'Homme.

#### Justice et lutte contre l'impunité

- 70 acteurs judiciaires et 111 agents pénitentiaires civils déployés à l'intérieur du pays.

En ce qui concerne la résolution 2709 et le mandat de la MINUSCA, je commence par rappeler le message du Président Faustin Archange Touadéra, à l'occasion du 65<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation de la RCA : *"(...) Je voudrais saisir cette occasion solennelle pour saluer le renouvellement du mandat de la MINUSCA et l'excellente qualité de notre coopération qui a permis la mise en œuvre de sa mission d'appui et d'accompagnement de notre pays vers la paix et la stabilité durables (...)."* Les mots du Chef de l'Etat augurent d'une exécution pleine du nouveau mandat.

Le nouveau mandat contient cinq tâches prioritaires, cinq autres tâches et des tâches additionnelles.

### **Tâches prioritaires**

- Protection des civils
- Appui à l'extension de l'autorité de l'État, au déploiement des forces de sécurité et au maintien de l'intégrité territoriale (*nouvelle*)
- Bons offices et appui au processus de paix, y compris à la mise en œuvre du cessez-le-feu et de l'APPR
- Aide à l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave de l'aide humanitaire
- Protection du personnel et des biens des Nations Unies

### **Autres tâches**

- Promotion et protection des droits de l'homme
- Dialogue républicain et élections de 2024/2025
- Réforme du secteur de la sécurité
- Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement
- Action en faveur de la justice nationale et internationale, de la lutte contre l'impunité et de l'État de droit

### **Tâches additionnelles et exigences**

- Revue stratégique indépendante
- Appui et assistance au Comité des sanctions et au Groupe d'experts
- Efficacité de la MINUSCA
- La protection de l'enfance
- Questions de genre et les femmes, la paix et la sécurité
- Gestion des armes et munitions
- Liberté de circulation de la MINUSCA
- Rapports du Secrétaire général

Je voudrais conclure mon propos, en rappelant les mots de la Représentante spéciale concernant la mise en œuvre du nouveau mandat à savoir « le dialogue constructif et continu entre le Gouvernement, la MINUSCA et l'équipe pays des Nations Unies » ainsi l'engagement, la détermination du système des Nations Unies « à poursuivre et approfondir la coopération et la conjugaison des efforts avec tous les partenaires vers des progrès tangibles, à travers l'exécution concertée de la résolution 2709 (2023) du Conseil de Sécurité ».

### **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

- La MINUSCA a rendu hommage ce mercredi au soldat de la paix, Emmanuel Steve Atebele, du contingent camerounais, mort le 15 janvier 2024 dans l'explosion d'un engin explosif au cours d'une patrouille de la Force dans le village de Mbindale, à 45 km au nord-ouest de Paoua, dans la préfecture du Lim Pendé (nord-ouest de la République Centrafricaine). Ladite patrouille assurait l'escorte d'une équipe de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cinq autres casques bleus camerounais avaient été blessés, dont deux grièvement, à la suite de cette explosion.

### **BUREAUX DE TERRAIN**

- Ce 22 janvier, la ville de Bouar a accueilli une session de sensibilisation sur les engins explosifs organisée par UNMAS (Service de lutte antimines de l'ONU), à laquelle des autorités et acteurs locaux ainsi que le bureau de la MINUSCA ont pris part. La rencontre avait pour but d'évaluer la situation des engins explosifs dans la région et a notamment recommandé la tenue de sensibilisations sur cette question en direction de la population de la Nana Mambéré.
- Le Groupe de travail sur la transhumance dans la Ouaka et le Comité local de paix et réconciliation (CLPR) ont reçu du bureau de la MINUSCA à Bambari deux motos et du matériel de sensibilisation pour le renforcement de leurs initiatives de prévention des conflits. Par ailleurs,

les membres de la CLPR ont sensibilisé la communauté du quartier Bimbo à Kouango sur la paix et la cohésion sociale, et ont exhorté les 60 participants à recourir au dialogue communautaire pour promouvoir le vivre ensemble et contribuer au processus de consolidation de la paix à Kouango.

A Obo, le bureau de terrain de la MINUSCA a soutenu le Conseil sous-préfectoral de la jeunesse dans l'organisation d'une formation sur la gestion pacifique des conflits en tant qu'outil de promotion de la cohésion sociale. Au total, 30 jeunes, dont 3 filles, ont pris part à l'activité et appris les techniques d'analyse, de négociation, de médiation des conflits ainsi que du plaidoyer. La MINUSCA a appelé ces jeunes à s'engager activement dans les efforts de réconciliation visant à résoudre la crise actuelle dans la région.

## **PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA**

La Force de la MINUSCA poursuit ses efforts sur le terrain. De jour comme de nuit, les casques bleus mettent tout en œuvre pour protéger les civils et leur permettre de vaquer paisiblement à leurs activités. Ces efforts contribuent à stabiliser la situation dans les différentes zones de déploiement de la Force. Malgré quelques incidents isolés, notamment des incidents à l'engin explosif, la situation sur l'ensemble du territoire centrafricain est globalement calme.

### **A L'EST**

Un détachement du bataillon zambien a établi une base opérationnelle temporaire à Am-Dafock le 21 janvier 2024. Ce déploiement vise à assurer une présence dissuasive de la Force MINUSCA dans cette zone frontalière entre la République Centrafricaine et le Soudan, difficile d'accès. L'objectif étant d'assurer la protection de la population civile et une transhumance sécurisée.

Mais avant l'installation de cette base opérationnelle à Am-Dafock, les casques bleus zambiens ont eu un entretien fructueux avec les autorités locales et la population civile afin d'évaluer précisément la situation sécuritaire dans la zone. Ces échanges ont débouché sur une amélioration du dispositif opérationnel mis en place par la Force de la MINUSCA.

Les soldats de la paix zambiens et rwandais ont conduit cette semaine des patrouilles de longues portées successivement dans les localités de Tiroungoulou et de Ouadda. Ces troupes continuent de mener des activités opérationnelles soutenues par une présence permanente le long des axes principaux de la VAKAGA. Cette présence procure un sentiment de sécurité aux populations.

### **AU CENTRE**

Le 20 janvier 2024, les casques bleus du bataillon pakistanais et de la Force de Réaction Rapide bangladaise ont assuré la sécurisation de la visite d'une délégation de haut niveau du gouvernement centrafricain en visite dans la préfecture de l'Ouham-Fafa. Cette délégation était composée du ministre de l'Action Humanitaire, du ministre résident de Ouham-Fafa, du chef d'état-major adjoint des FACA, des représentants des agences humanitaires et des agences de l'ONU. La délégation a visité la ville de Kabo pour évaluer la situation sécuritaire après les dernières attaques des groupes armés contre cette localité.

## **A L'OUEST**

Le Général Luis Monsanto, Commandant adjoint de la Force de la MINUSCA, accompagné du Commandant du Secteur Ouest, a effectué une visite à l'unité camerounaise basée à PAOUA le 17 janvier dernier. Le but de cette visite était d'exprimer sa solidarité et son soutien aux casques bleus camerounais à la suite de l'incident qui a coûté la vie à un soldat et blessé cinq autres. Par la suite, il s'est rendu à Bouar pour s'enquérir de l'état de santé des blessés qui sont en soins à l'hôpital de niveau 2 bangladais. L'hommage de la mission au casque bleu camerounais tombé au cours de cet incident se déroule ce mercredi matin le carré d'arme de la base d'UCATEX.

Relativement à la recrudescence des incidents liés aux engins explosifs, les unités spécialisées de la Force, en coordination avec UNMAS, travaillent d'arrache-pied pour minimiser les risques liés à ces engins. L'unité péruvienne de déminage a été par exemple déployée à Mbindali pour recueillir des éléments factuels susceptibles d'aider à renforcer la lutte contre les engins explosifs.

Pour rappel, la Force, en coordination avec UNMAS et parfois avec les FACA, conduit régulièrement des opérations de dépollution et de destruction d'engins non explosés. Aussi, des séances de sensibilisation sont menées à l'adresse de la population afin d'aider les civils à maîtriser les conduites à tenir face à une suspicion ou une découverte d'engin explosif.

A titre d'exemple, le 12 janvier, la compagnie de génie pakistanaise a détruit un engin explosif non éclaté découvert à environ 2 km de Kotisako. Ses éléments ont par la même occasion dispensé une séance de sensibilisation en faveur des habitants du village portant sur les précautions à prendre non seulement pour éviter les engins explosifs, mais aussi pour les baliser et les signaler aux organisations compétentes.

## **PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA**

Cette semaine a été marquée par la visite de terrain le 19 janvier à Bambari du chef des opérations dans le cadre de la mise en œuvre des directives du Chef de la composante Police sur la prévention et la lutte contre les actes d'exploitation et abus sexuels. Le chef des opérations s'est entretenu avec le personnel de l'unité de police constituée du Congo pour s'enquérir des conditions de travail, les encourager avant de leur donner les instructions fermes sur l'exploitation et les abus sexuels en mettant un accent particulier sur la politique de Tolérance Zéro.

## **EN APPUI OPERATIONNEL**

Dans le cadre de la protection des civils, de la restauration de l'autorité de l'État et de l'Etat de droit, le 14 janvier, les équipes UNPOL en colocation dans les différents services de Police et Gendarmerie de Bangui ainsi qu'en province, ont assuré la couverture sécuritaire des lieux de culte de leurs différents secteurs de compétence. Des patrouilles conjointes et mixtes diurnes et nocturnes sont continuellement organisées par les unités UNPOL en collaboration avec les Forces de Sécurité Intérieure (FSI).